

## Présentation du territoire et des services

Hiver 2012

### **SICTOM de Coulonges Champdeniers**

20, rue de l'Épargne  
79160 Coulonges-sur-l'Autize  
Tél. 05 49 06 81 45  
Fax 05 49 06 81 47  
sictom.coul.champ@wanadoo.fr

**Directeur de publication :**  
Denis ONILLON

**Comité de rédaction :**  
Maryline RENAUD  
Daniel MASSIAS  
Joël MORIN  
Céline VERNON

**Conception :**  
SICTOM

Madame, Monsieur,

Réunis lors du dernier Comité Syndical, les élus ont fixé le montant de la redevance qui progresse sous l'effet de nouvelles hausses extérieures, notamment certaines taxes, non imputables au SICTOM.

Pour calculer sa facture au plus juste et récompenser les efforts de chacun, ils réfléchissent à la mise en place, dans un avenir proche, de la tarification incitative : chaque foyer sera ainsi responsabilisé et sensibilisé à la quantité de déchets qu'il produit car ce nouveau mode de financement lui permettra de maîtriser sa dépense.

En attendant qu'il en soit le cas, j'espère que vous serez toujours plus nombreux à ne présenter à la collecte que des conteneurs remplis et à retirer les déchets recyclables, destinés aux colonnes de tri ou aux déchetteries et les déchets compostables, destinés au composteur.

Les agents du syndicat et les guides composteurs présentés dans ce document sont à votre disposition pour vous guider dans cet effort de tri. Je vous souhaite une excellente année 2013 !

*Denis ONILLON  
Président du SICTOM*

### **TARIFS 2013**

**63€ par habitant avec un plafond de 4 personnes par habitation.  
126€ pour les résidences secondaires.**

**Tarifs déchetteries appliqués à partir d'un demi mètre cube  
pour les entreprises.**

Tout-venant : .....	25€ le m <sup>3</sup>
Déchets inertes (gravats) : .....	3,30€ le m <sup>3</sup>
Déchets verts : .....	7€ le m <sup>3</sup>
Déchets Ménagers Spéciaux (peinture,...) : .....	1€ le kg

*Pour les particuliers, apports limités à 15 m<sup>3</sup> par semaine pour les déchets verts, 3m<sup>3</sup>  
pour le tout-venant et dès le premier kilo pour les déchets ménagers spéciaux.*

# Présentation du territoire et des services

## Pôle administratif et technique :

20, Rue de l'Épargne à Coulonges/Autize

### Secrétariat / Comptabilité :

Bernadette JAMAIN



### Accueil du public :

Lundi et mardi matin de 8H30 à 12H00

Mercredi après-midi de 14H00 à 17H00

Jeudi et vendredi matin de 8H30 à 12H00

### Technicienne Responsable de la Gestion des déchets :

Stéphanie GRIMAUULT



## Atelier Garage :

23, Rue Johannes Gutenberg,  
ZA de l'Avenir à Coulonges/Autize

### Collecte des Ordures Ménagères :

René PETRAULT, David MAINGAULT  
et Jean-Michel AUDURIER

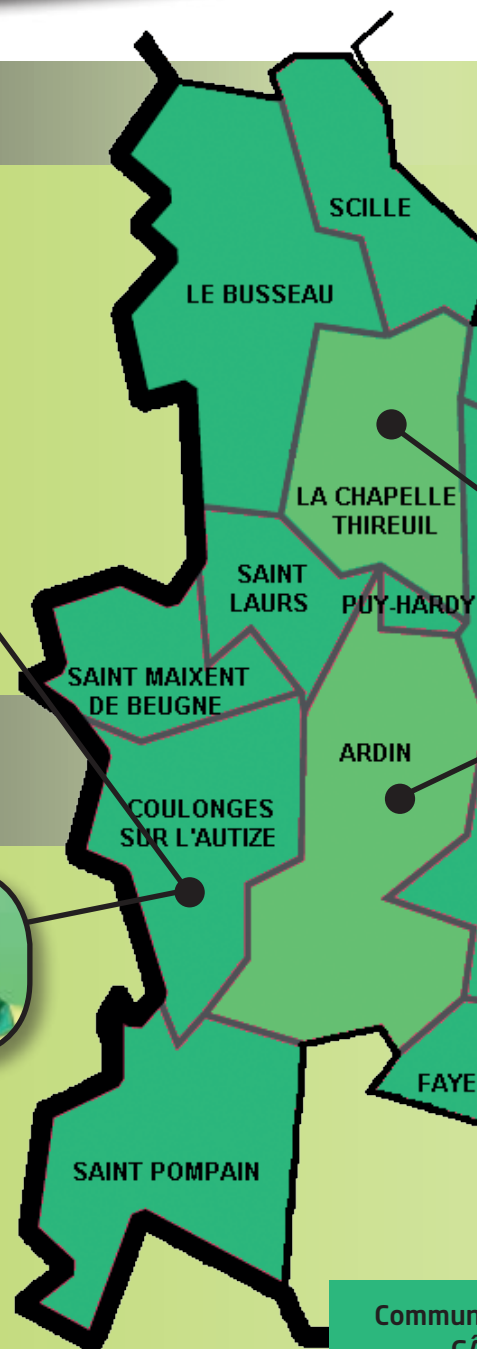
#### Rappel :

La collecte de rattrapage des jours fériés  
a lieu le mercredi suivant pour les tournées  
du lundi et mardi ou le mercredi précédent  
pour les tournées du jeudi et vendredi.



### Collecte Sélective (colonnes de tri), évacuation des déchetteries :

Laurent NIVEAU et Antoine MONCEAU



## NOUVEAUX SERVICES

Pour toutes **demandes de renseignements**, des horaires d'accueil du public sont mis en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. (Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 ; Mercredi : de 14h00 à 17h00)

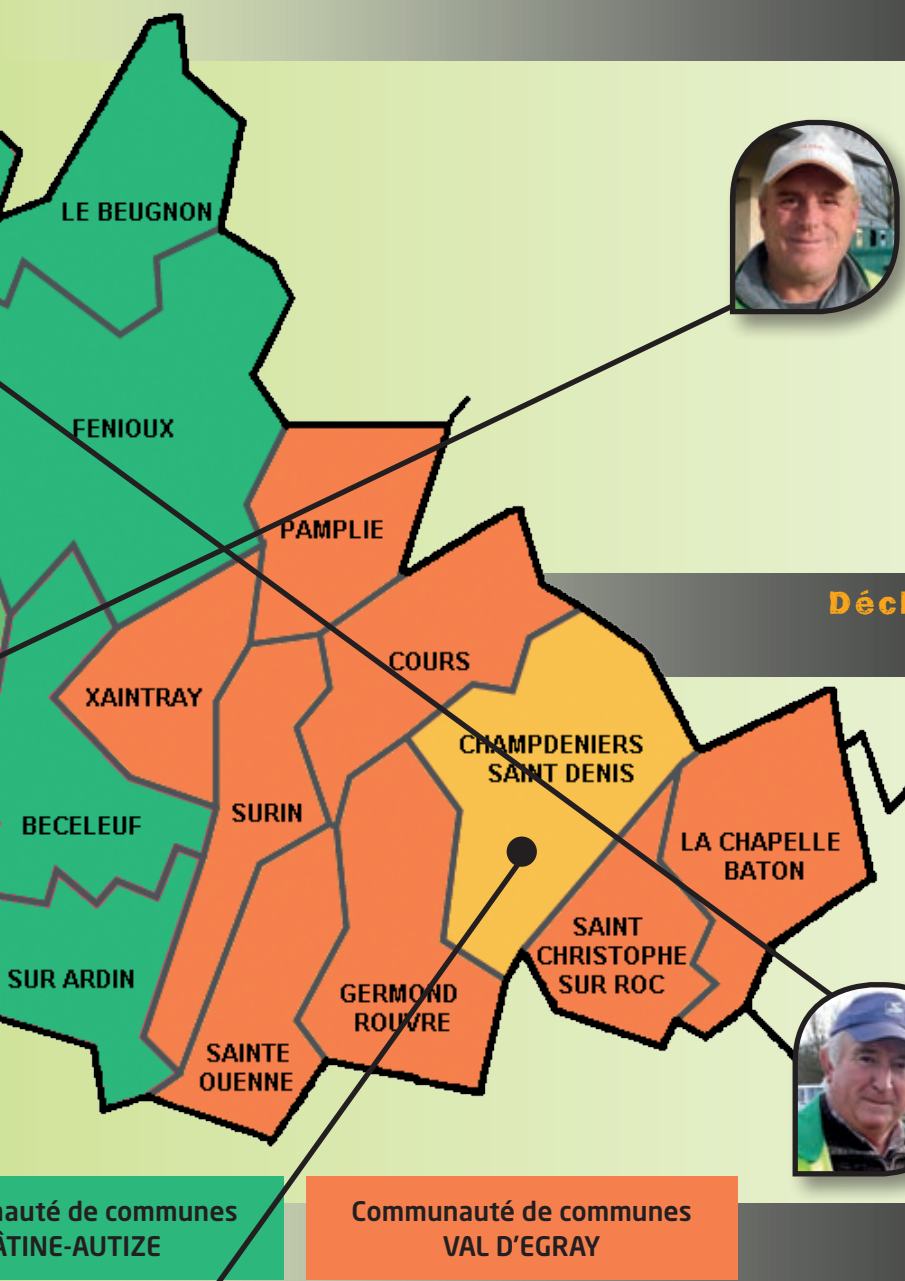
De plus,

- pour obtenir un bac en cas de changement d'habitation,
- pour demander d'intervenir sur les bacs (réparation, remplacement, échange),
- pour acquérir un composteur de 400 l (une facture de 20 € correspondant à votre participation sera envoyée par courrier),

**appelez le secrétariat et l'intervention s'effectuera directement à votre domicile dans un délai de 10 jours.**

En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message téléphonique, vous serez alors recontacté le plus rapidement possible.

# s du SICTOM de Coulonges Champdeniers



## Déchetterie d'Ardin

Pierrick CHOUC

### Horaires d'hiver (octobre à mars)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14H00 à 17H30
- jeudi et samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30

### Horaires d'été (avril à septembre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14H00 à 19H00
- jeudi et samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00



## Déchetterie de La Chapelle Thireuil

Jean-Claude CICHY

### Horaires d'hiver (octobre à mars)

- mercredi de 14H00 à 17H30
- samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30

### Horaires d'été (avril à septembre)

- mercredi de 14H00 à 19H00
- samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00



Communauté de communes MONTAIGNE-AUTIZE

Communauté de communes VAL D'EGRAY

## Déchetterie de Champdeniers

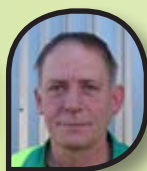
Jean-Claude CICHY et Eric BELY

### Horaires d'hiver (octobre à mars)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H00 à 17H30
- mercredi et samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30

### Horaires d'été (avril à septembre)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H00 à 19H00
- mercredi et samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00



### Équipe de renfort :

Eric BELY, Alain BONNAUD et Jean-Paul BATONNEAU.

# Actualités

## Consignes diverses :



### Les indésirables de la colonne de tri « Verre » :

Dans ces colonnes, ne doivent être déposés que **les bouteilles, pots, bocaux et flacons**.

Or les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs constitués d'objets fabriqués en verres spéciaux : **vaisselle et plats allant au four, cendriers, vitres d'inserts de cheminée, miroir...** Lors de la fusion du verre, ces matériaux restent sous forme de particules non fondues, perturbant ainsi la production et fragilisant les bouteilles produites.

Il est donc important que ces déchets ne se retrouvent pas dans les colonnes de tri « Verre ».

### Cartouches d'encre vides Radiographies :

Vous avez la possibilité de déposer vos cartouches d'encre vides, ainsi que vos vieilles radiographies dans l'une des trois déchetteries du SICTOM de Coulonges-Champdeniers : Ardin, Champdeniers et La Chapelle Thireuil, pendant leurs horaires d'ouverture (rappelés dans ce document).

### Appareils solaires (bornes, lampes,...)

Tous vos appareils solaires hors de service peuvent être apportés en déchetterie, ils seront alors récupérés et traités avec les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).



## Le Réseau de Guides Composteurs

12 personnes se sont portées volontaires pour devenir guides composteurs.

Le guide composteur est un bénévole, expérimenté ou non en technique de compostage.

Il a suivi une formation et travaille en équipe et en relais de sa collectivité.

Il s'engage à sensibiliser à la prévention des déchets et transmettre ses connaissances à ses voisins.

*Vous souhaitez avoir des précisions sur le compostage, des conseils pour le mettre en place ou vous rencontrez des problèmes ? N'hésitez pas à contacter Stéphanie GRIMAULT, Pilote du réseau, au 05 49 06 81 45 et selon le besoin, un guide composteur pourra alors se déplacer à votre domicile.*

## RAPPEL SUR LE BON POSITIONNEMENT DES BACS

1. Positionner le bac au bord du trottoir, la face LOGO vers la route.
2. Si possible, regrouper les bacs par 2 voire plus et les écarter de 0,75 à 1 m.
3. Les espacer de 0,75 à 1 m de tout obstacle (poteau, arbre, mobilier urbain)...



### IL EN VA DE LA BONNE COLLECTE DE VOTRE BAC !

#### Votre bac n'a pas été collecté ... POURQUOI ?

1. Parce qu'il contenait des déchets recyclables.
2. Parce qu'il contenait des déchets devant être apportés en déchetterie.
3. Parce qu'il était mal positionné.



**Rentrez votre bac après la collecte, vous en êtes responsables !**